

Cod'Action plaidoyer international

Présentation de l'édition 2024

17 au 25 août 2024
Genève, Suisse



Photo du CAPI 2023 au Centre des Pérouses, Genève

CONTEXTE ET THEMATIQUE

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme reconnaît que les jeunes jouent un rôle de premier plan dans le militantisme en faveur des droits humains¹. En effet, ces dernier·ère·x·s font preuve de beaucoup d'inventivité afin de promouvoir et protéger les droits humains, et ce, dans un contexte toujours plus restrictif pour les défenseur·se·x·s ! Dans le monde, ils/elles sont nombreux·ses à s'engager pour les droits fondamentaux de diverses manières, qu'il s'agisse d'activisme, de participation politique, de plaidoyer international, de projets artistiques, ou encore d'activités de formation ou de sensibilisation. Les projets de promotion et de protection des droits humains peuvent être divers et variés mais il n'en reste pas moins qu'ils sont complémentaires et que chacun d'entre eux est crucial pour permettre le développement de sociétés plus justes et équitables. L'édition 2024 du Cod'Action plaidoyer international a donc pour objectif d'être **un laboratoire d'idées offrant à chacun·e·x un espace d'apprentissage et de réseautage** pour développer son projet. Tout en mettant l'accent sur le plaidoyer, cette formation vise à proposer un large éventail de stratégies d'action et à accompagner les participant·e·x·s dans le développement et la mise en œuvre d'un projet ayant recours à des formes de promotion et de protection des droits humains pertinentes et originales.

COD'ACTION PLAIDOYER INTERNATIONAL

Formation d'une dizaine de jours à Genève, le Cod'Action plaidoyer international (CAPI) favorise un apprentissage qui se veut éminemment pratique. C'est l'occasion pour les participant·e·x·s de **transformer une idée en un projet concret**. Pour ce faire, le CAPI leur offre une base commune en gestion de projet, stratégies d'action et plaidoyer international. Chaque participant·e·x vient avec une **idée de projet ou d'action** qu'il/elle souhaiterait mettre en place afin de répondre à une préoccupation en matière de protection ou de promotion des droits humains dans son pays. Ce projet doit être réalisable et déboucher, si possible, sur une action de plaidoyer au niveau national, régional ou international dans les mois qui suivent le CAPI. Durant la formation, un temps important est accordé au développement et au perfectionnement de ces projets. Dans ce processus, les participant·e·x·s sont accompagné·e·x·s par **l'équipe du Codap** et par des **expert·e·x·s** de la Genève internationale. Un accent particulier est mis sur l'apprentissage des stratégies d'action et plus particulièrement sur le plaidoyer. Ainsi, le CAPI permet aux jeunes de se familiariser avec le fonctionnement des mécanismes de protection des droits

¹ Sources : HCDH (2023). Les jeunes et l'initiative "Droits humains 75". [Les jeunes et l'initiative « Droits humains 75 » | OHCHR](#)

humains régionaux et internationaux et de se les approprier.

L'ensemble de ces sujets est abordé par le biais de divers ateliers aux **techniques d'apprentissage non-formel variées**. Les exercices pratiques sont évidemment de mise : jeux de rôle, mises en situation, partage d'expériences ou encore simulation. Le Codap souhaite aussi insister sur l'importance de la Genève internationale dans la promotion et la défense des droits humains et propose donc aux participant·e·x·s de visiter un ou plusieurs lieux de référence (ONU, CICR, etc.).

Le CAPI propose un cadre d'apprentissage bienveillant qui s'adresse à des **jeunes engagé·e·x·s pour la promotion et la protection des droits humains**. Ils/elles y trouveront un environnement favorisant les échanges entre pairs, permettant les débats d'idées et les dialogues constructifs. Ils/elles verront leurs connaissances et compétences renforcées et ressortiront de cette formation avec un projet prêt à être mise en œuvre dans leur pays respectif.

Logistique et déroulement de la formation

- ❖ **Date et lieu** : Le CAPI aura lieu du **17 au 25 août 2024**, à Genève, en Suisse.
- ❖ **Participant·e·x·s** : Une quinzaine de jeunes intéressé·e·x·s et engagé·e·x·s pour les droits humains sont sélectionné·e·x·s pour participer au CAPI. La formation étant entièrement dispensée en français, ils/elles proviennent généralement de la francophonie. Durant la formation, les bénévoles et employé·e·x·s du Codap sont présent·e·x·s en continu sur le site de la formation. Ainsi, plus d'une vingtaine de personnes participent chaque année au CAPI, en revêtant diverses casquettes (participant·e·x, formateur·rice·x, soutien logistique, etc.).
- ❖ **Logement** : Durant la formation, les participant·e·x·s sont logé·e·x·s dans des dortoirs de 4-6 personnes (non mixtes), dans une colonie de vacances située dans le canton de Genève. Les infrastructures sont bien équipées et offrent tout le confort nécessaire mais il est important de noter qu'il ne sera pas possible de dormir en chambres individuelles. Plus d'informations concernant le logement ainsi que des photos des dortoirs et des sanitaires sont disponibles sur [le site internet de la colonie](#). **La colonie dispose d'un accès limité à internet** que pourront utiliser les participant·e·x·s. Il leur sera également possible de se procurer - à leurs propres frais - un abonnement internet suisse s'ils/elles désirent un accès plus large.
- ❖ **Coûts de la formation** : Tous les coûts de la formation sont pris en charge par le Codap : frais de déplacement (avion, bus, etc.), logement, nourriture, frais d'assurance voyage, frais de visa, etc. Le Codap demande seulement **des frais d'inscription** (payable uniquement par les personnes

sélectionné·e·x·s pour la formation). Ces frais diffèrent en fonction du lieu de résidence :

- Europe : 150 francs suisses (CHF)
- Afrique du Nord : 100 francs suisses (CHF)
- Afrique de l'Ouest : 50 francs suisses (CHF)

- ❖ **Nourriture** : Durant la formation, tous les repas sont pris sur place, à la colonie. Pour des raisons écologiques et afin de convenir au plus grand nombre, veuillez noter que **les repas sont végétariens**. Si vous avez un régime alimentaire particulier et/ou des allergies/intolérances, merci de le notifier rapidement à l'équipe du Codap (à faire uniquement si vous êtes sélectionné·e·x).
- ❖ **Vivre-ensemble** : Il est attendu que chaque participant·e·x contribue au vivre-ensemble, à l'harmonie et à la bonne humeur lors de la formation. Ainsi, chacun·e·x participe à tour de rôle aux tâches ménagères et au bon déroulement de la formation. Le Codap se fonde sur le principe de non-discrimination et sur le multiculturalisme. Il attend ainsi de toutes les personnes qui participent à la formation de faire preuve de respect, d'ouverture d'esprit et de bienveillance.

Les plus-values du Cod'Action plaidoyer international :

- ❖ L'appropriation des outils de plaidoyer en matière de droits humains via une méthodologie s'appuyant sur l'apprentissage non-formel ;
- ❖ La familiarisation avec des thématiques d'actualité et répondant aux préoccupations actuelles des jeunes engagé·e·x·s dans le domaine des droits humains ;
- ❖ La constitution d'un réseau de jeunes et d'expert·e·x·s engagé·e·x·s dans le domaine des droits humains au niveau local, régional, et international ;
- ❖ Une formation portée de bout en bout par des jeunes et mise sur pied pour des jeunes, ayant prouvé sa pertinence depuis plus de 30 ans ;
- ❖ Un accompagnement des participant·e·x·s dans le développement de leur projet pendant et après la formation ;
- ❖ Une aventure humaine inoubliable !

Projet-lauréat

Les candidat·e·x·s doivent chacun·e·x **proposer une idée de projet** en lien avec la promotion ou la protection des droits humains.

Le Codap accompagne tous·tes·x les participant·e·x·s dans la phase de planification durant la formation et leur propose également un soutien technique dans la phase

de mise en œuvre de leur projet à la suite de la formation. En plus de cela, **le Codap met au concours un prix pour le projet le plus pertinent développé lors de la formation**. Sélectionné par un jury d'expert·e·x·s, ce projet recevra un soutien financier permettant la mise en route du projet ainsi qu'un appui technique approfondi par l'équipe du Codap. Ce soutien est réalisé au moyen de sessions de travail interne ainsi qu'au travers de rencontres avec de potentiel·le·x·s partenaires stratégiques et financiers. Étant expertes de leur contexte, les associations dont les participant·e·x·s sont issu·e·x·s sont les actrices principales appuyant les jeunes dans la réalisation de leur projet. Le Codap les accompagne dans ce processus sans pour autant se substituer à elles.

Conditions et procédures d'inscription

Conditions d'inscription :

- Avoir entre 18 et 30 ans ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français à l'oral et à l'écrit ;
- Être membre d'une association/organisation/collectif œuvrant dans le domaine des droits humains ;
- Avoir une idée de projet de promotion ou protection des droits humains à développer ;
- Être disponible du 17 au 25 août 2024.

Procédure d'inscription :

La soumission des candidatures se déroule en plusieurs étapes. Merci de lire ce qui suit attentivement.

1. Constituer un dossier complet

 comportant les documents suivants

- Formulaire d'inscription dûment rempli
- CV
- Lettre de recommandation de ton association
- Avoir fait les formations en ligne E-Codap et leur évaluation respective*

**Formations E-Codap :*

Accomplir les formations en ligne E-Codap est un prérequis à la postulation au CAPI. Il est nécessaire de réaliser les deux formations en ligne « Droits humains » et « Gestion de projet » ainsi que leur évaluation respective. Le temps estimé pour la réalisation de chaque formation est d'environ 1h (30 minutes de vidéos et 30 minutes pour compléter le quizz).

Tu trouveras toutes les informations nécessaires gratuitement sur notre site : E-Codap - Formations en ligne - CODAP :

- [Formations E-Codap](#)
- [Quizz « Droits humains »](#)
- [Quizz « Gestion de projet »](#)

2. Envoyer ton dossier complet à l'adresse inscriptions@codap.org avant le 31 mars 2024

Toutes les étapes doivent être réalisées d'ici au 31 mars au plus tard, il est donc essentiel de bien anticiper afin de ne pas se laisser surprendre par le temps.

Une fois ton dossier de candidature envoyé, tu recevras une confirmation par email dans les jours qui suivent. Nous te rappelons que seuls les dossiers complets seront considérés.

Merci d'adresser toutes tes questions à l'adresse inscriptions@codap.org.